



Statut général des Fonctionnaires :

De la communication gouvernementale pour ne pas parler des vrais problèmes des fonctionnaires !

Le Conseil commun de la Fonction publique s'est réunie sous la présidence de Marylise Lebranchu, le 27 juin 2013. Le seul point à l'ordre du jour était le toilettage de la Loi 83-634 dite Statut général des fonctionnaires.

FO a rappelé son attachement au statut général et aux statuts particuliers de corps et à l'indépendance des trois versants de la Fonction Publique et le maintien de leurs spécificités. Nous avons également revendiqué la remise en cause de certaines fusions de corps imposées par le gouvernement précédent.

Enfin **FO**, seule, a rappelé que la priorité n'était pas le toilettage du statut général mais que les attentes des fonctionnaires, étaient l'amélioration du pouvoir d'achat, l'augmentation des enveloppes des mesures catégorielles (promotion, primes, etc.), la fin des diminutions des crédits de fonctionnement, la fin des suppressions de postes, l'amélioration des conditions de travail, l'abrogation sans délai du jour de carence, l'abrogation de la totalité de la Loi "Mobilité et Parcours Professionnels", la non-remise en cause de Code des pensions civiles et militaires et la maintien des six derniers mois pour le calcul de la pension et le refus de tout allongement de la durée.

La ministre n'a pu que confirmer le constat fait par **FO**, tout en déplorant elle-même les suppressions de postes, le gel des salaires, mais en renvoyant cette exigence au respect de la maîtrise des déficits publics dans l'attente d'un retour de la croissance.

En résumé, rien ne change la politique d'austérité continue allégrement... hélas !

Plus spécifiquement sur le texte en lui-même, celui-ci, pour **FO**, est une mauvaise réponse à l'actualité de ces derniers mois et aux différentes affaires telles celles de Cahuzac, Guéant ou Tapie-Lagarde, etc. De fait, ce texte entraîne un durcissement et une moralisation du Statut général. Comme si la très grande majorité des fonctionnaires étaient concernés par ces affaires qui impactent essentiellement des hommes et femmes politiques, élus ou hauts fonctionnaires ! On se demande pourquoi la déontologie et un régime disciplinaire durci se retrouvent dans ce toilettage, sauf à laisser planer une suspicion inacceptable sur l'intégrité des fonctionnaires...

Les sanctions disciplinaires inscrites dans ce futur statut général permettent aussi à l'administration de tendre vers une harmonisation voire une unicité de gestion de l'ensemble de la Fonction publique (Etat, Territorial et Hospitalier) que rejette **FO**.

Il est également nécessaire de bien comprendre le changement sémantique

que l'administration souhaite engager en incluant des notions morales dans le statut général. Loin de renforcer les valeurs républicaines de Service public que chacun connaît : neutralité, laïcité, égalité, le gouvernement introduit la morale dans le Statut général des fonctionnaires. Ainsi la dignité, la probité, etc... qui, tout en paraissant de bon sens, ouvrent la porte à la critique comportementale. Imposer des valeurs subjectives influencera tôt ou tard les modalités de recrutement et d'encadrement des fonctionnaires. Alors que l'actualisation du statut aurait pu être l'occasion de renforcer les droits et garanties des fonctionnaires, au final il n'en est rien. Ce projet de loi a reçu un vote défavorable de **FO**.

Budget 2014 : Une démarche mortifère !

Le gouvernement distille par presse interposée les premiers éléments du Projet de Loi de Finances 2014.

En persistant à poursuivre une politique d'austérité budgétaire, sous la pression des autorités européennes, le gouvernement se refuse à mettre en œuvre une politique au service de l'emploi et de la croissance.

La première conséquence est de s'attaquer, encore et toujours, aux services publics en général et aux fonctionnaires en particulier. Dans ce schéma, le gouvernement poursuit sa classification entre ministères dits « prioritaires » et les autres. Dans cette dernière catégorie, les ministères économiques et financiers, avec ceux de l'environnement et de la Défense, sont en « pôle position ».

Ce sont encore dans le PLF 2014, 2 564 emplois qui sont sur la sellette, dans les directions de Bercy.

A cela s'ajoutent : une compression sans précédent des crédits (-1,5%), une volonté affirmée de limiter les mesures catégorielles, sans oublier la poursuite du gel de la valeur du point d'indice (inchangée depuis juillet 2010 !) mais aussi un nouveau projet de réforme des retraites qui s'annonce particulièrement néfaste pour les fonctionnaires.

Dans ce contexte, et comme **FO** l'annonçait, tous les débats autour de la Modernisation de l'Action Publique (MAP) et des démarches stratégiques directionnelles, ne sont qu'un alibi pour justifier ces choix budgétaires mortifères pour les services publics.

FO dénonce le double discours des ministres de Bercy, qui d'un côté se veulent les chantres de la lutte contre les fraudes économiques, fiscales et industrielles, et qui dans le même temps restreignent les moyens des services en charge de ces missions.

D'ici la présentation définitive du PLF 2014, fin septembre, **FO** continuera de porter les revendications des personnels auprès de ses interlocuteurs ministériels et de combattre tout projet qui remettrait en cause l'exécution des missions et dégraderait toujours plus les conditions de travail des agents.

